

**REPUBLIQUE DU CAMEROUN**  
**PAIX – TRAVAIL – PATRIE**

**MINISTERE DES FORETS ET DE LA FAUNE**



**Guide Explicatif des Procédures des modalités de transactions du MIB**

**Version 1.0**

**Octobre 2014**

# Sommaire

---

<b>1</b>	<b>QU'EST CE QUE LE MIB ?</b>	<b>1</b>
1.1	LE MIB REGROUPE :	1
1.2	MIB = MARCHÉ INTERIEUR DU BOIS	1
<b>2</b>	<b>JE SUIS DETENTEUR DE LA RESSOURCE</b>	<b>2</b>
<b>3</b>	<b>JE VEUX VENDRE MES PRODUITS SUR LE MIB :</b>	<b>3</b>
3.1	J'ENREGISTRE UN SITE PHYSIQUE AU MIB	3
3.2	J'EXPOSE MES PRODUITS ET JE LES VENDS	4
3.2.1	<i>Fiches MIB</i>	4
3.2.2	<i>Bordereau de livraison</i>	4
3.2.3	<i>Bois rond</i>	6
3.2.4	<i>Sciages et placages</i>	7
3.2.5	<i>Bois Energie</i>	8
3.2.6	<i>Produits dérivés</i>	9
<b>4</b>	<b>JE RECHERCHE LA RESSOURCE : JE SUIS ACHETEUR</b>	<b>11</b>
<b>5</b>	<b>JE GERE LES INFORMATIONS DU MIB</b>	<b>12</b>
5.1	JE SUIS UNE STRUCTURE DECONCENTREE DU MINFOF	12
5.1.1	<i>J'assure le suivi des activités des sites physiques</i>	12
5.1.2	<i>Je retourne les informations reçues des opérateurs aux organes du MIB</i>	12
5.2	JE SUIS UNE ANTENNE DU MIB :	12
5.2.1	<i>Je saisis les lots</i>	13
5.2.2	<i>Je saisis les ventes</i>	14
5.2.3	<i>Je regroupe le déstockage</i>	15
5.2.4	<i>Je remonte les informations au Secrétariat Technique</i>	16
<b>6</b>	<b>JE SUIS LE SECRETARIAT TECHNIQUE = JE PUBLIE LES INFORMATIONS SUR L'OFFRE ET LA DEMANDE</b>	<b>17</b>
6.1	JE CONTROLE LES INFORMATIONS REÇUES	17
6.2	JE PUBLIE LES INFORMATIONS SUR LES SITES PHYSIQUES	17
6.3	JE PUBLIE LES INFORMATIONS SUR L'OFFRE ET LA DEMANDE	18
6.3.1	<i>Pour l'offre :</i>	18
6.3.2	<i>Pour la demande :</i>	18
6.4	JE DIFFUSE LES INFORMATIONS	18

<b>7</b>	<b>JE SUIS LE MIB VIRTUEL= ON ME RENCONTRE SUR INTERNET .....</b>	<b>19</b>
7.1	TU PEUX TROUVER LES INFORMATIONS SUR L'OFFRE .....	19
7.2	TU PEUX TROUVER LES INFORMATIONS SUR LA DEMANDE.....	20
7.3	TU PEUX FAIRE DES REQUETES .....	20

# Préface

---

# Glossaire

---

**Bois d'énergie :** Ce sont des produits bois destinés au chauffage et qui ne sont pas issus des travaux d'exploitation ou de transformation du bois. Il s'agit par exemple des tiges et branches ramassées ou des courçons sciés uniquement pour être vendu comme bois de chauffe.

**Bois énergie :** C'est l'ensemble des produits que forment les bois d'énergie, les rebuts de scierie et d'exploitation, des sciures et copaux et des briquettes de sciure.

**MIB :** Marché Intérieur du bois

**Site Physique :** C'est le lieu où se trouvent physiquement les produits qui font l'objet des transactions au sein du MIB. Il peut être entre autre un dépôt, une unité de transformation, un titre d'exploitation forestière ou même le siège d'une structure du MINFOF.

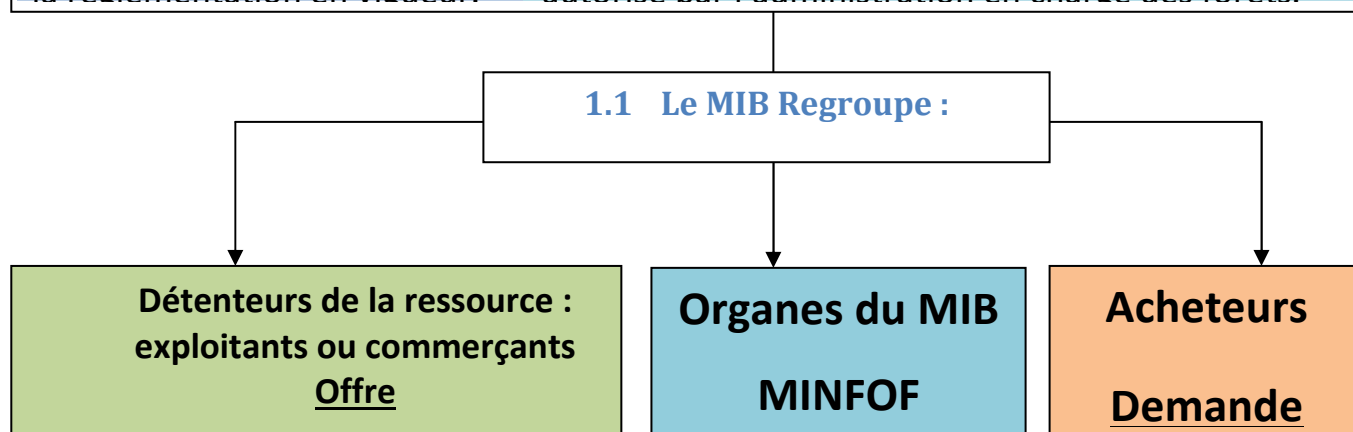
# 1 QU'EST CE QUE LE MIB ?

Le **Marché Intérieur du Bois (MIB)** est, selon l'article 3 de l'arrêté conjoint N° 0878/MINFOF/MINCOMMERCE du 26 avril 2010 portant organisation et fonctionnement du Marché Intérieur du Bois « MIB » au Cameroun, "une **plate-forme virtuelle et/ou physique de toutes les transactions commerciales du bois entre les producteurs, les consommateurs et les autres intervenants sur l'ensemble du territoire national**".

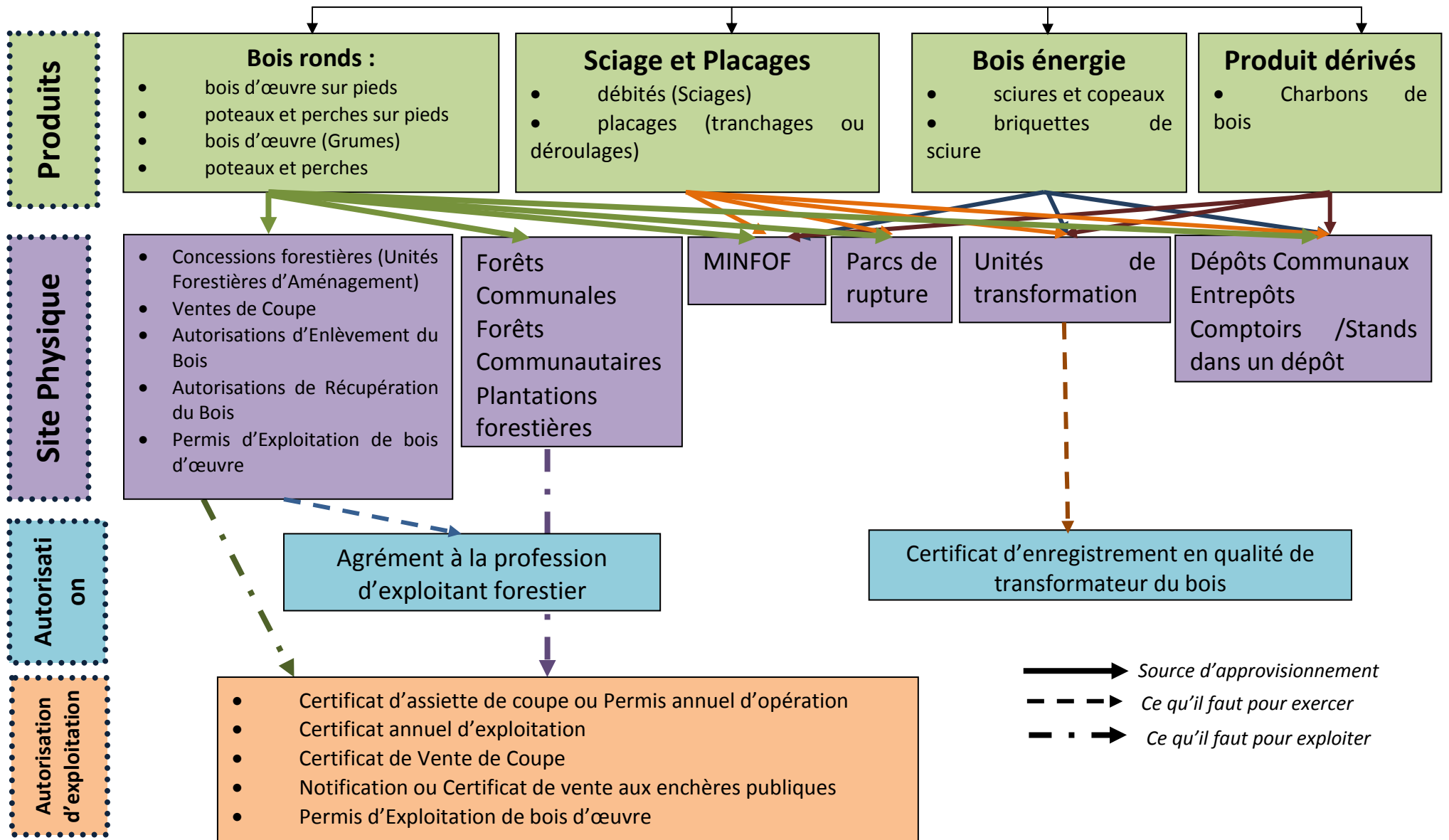
## 1.2 MIB = Marché Intérieur du Bois

**Le marché virtuel** est un système (plate-forme **logicielle**) de collecte et de diffusion d'informations relatives à l'offre et à la demande du bois pouvant éventuellement déboucher sur une transaction commerciale se déroulant conformément à la réglementation en vigueur.

**Le marché physique** est défini comme un espace géographique du territoire national sur lequel s'opèrent des transactions commerciales des produits bois entre acteurs de la filière, dans le respect des textes en vigueur. Il est aussi appelé **site physique** dans le présent manuel et s'étend à tous les lieux de stockage des produits commercialisés, aux espaces aménagés par les collectivités territoriales décentralisées ou selon le cas dans tout autre espace autorisé par l'administration en charge des forêts.

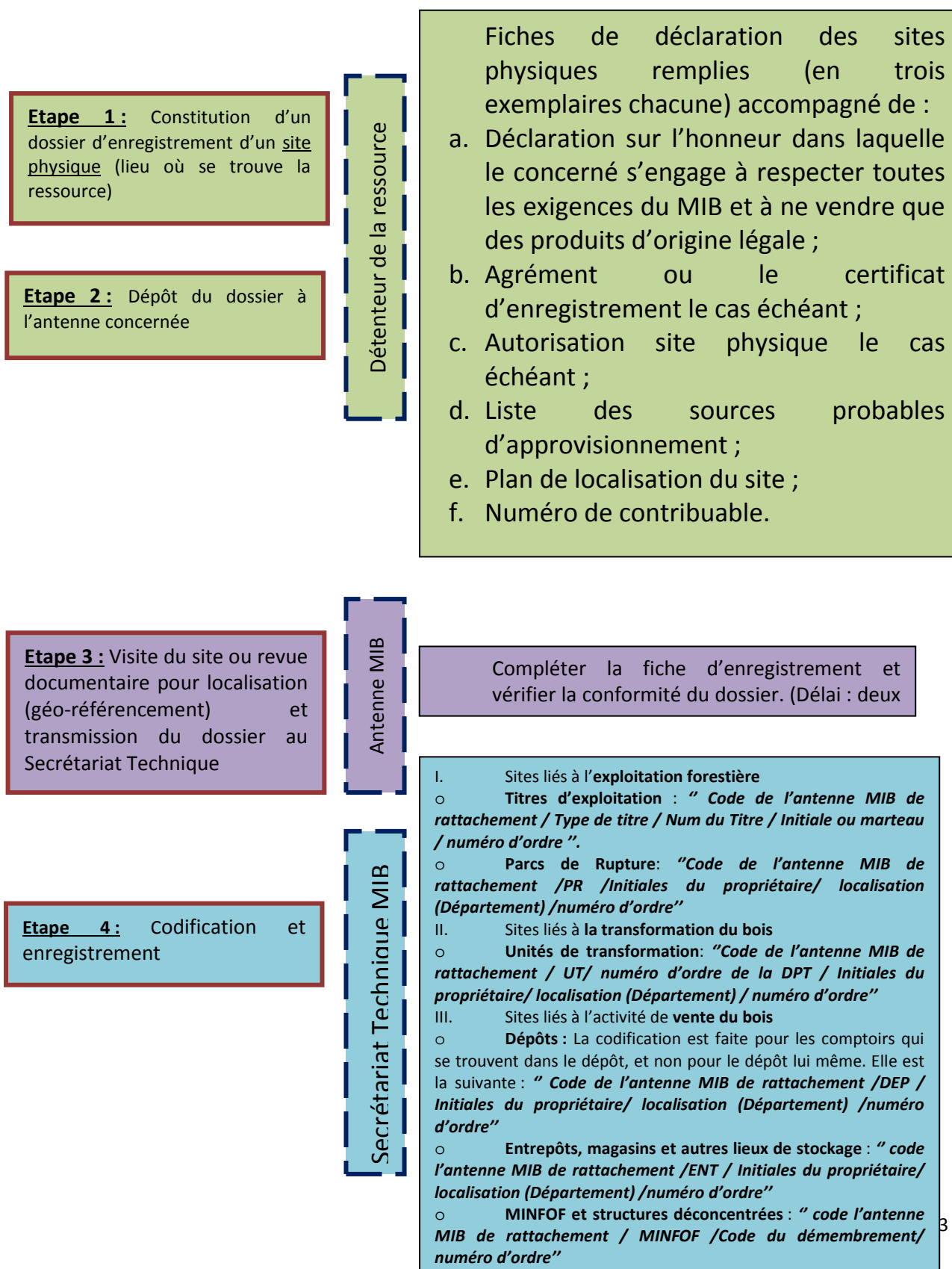


## 2 JE SUIS DÉTENTEUR DE LA RESSOURCE



## 3 JE VEUX VENDRE MES PRODUITS SUR LE MIB :

### 3.1 J'Enregistre un site physique au MIB





## 3.2 J'expose mes produits et je les vends

Tous les acteurs qui veulent vendre leurs produits à travers la plateforme ou délivrer les Bordereaux de Livraison (BL) doivent constituer des lots. Pour exposer ses produits sur la plateforme et les vendre, on utilise les fiches MIB et les Bordereaux de Livraison. Le Bordereau de Livraison ne saurait se substituer à la lettre de voiture, à l'exception des cas où les commerçants n'ont pas la possibilité d'obtenir des lettres de voiture.

### 3.2.1 Fiches MIB

Les fiches MIB sont des formulaires (spécifiques pour chaque type de produit) utilisées pour faire publier sur la plateforme du MIB les produits disponibles sur les sites physiques. Elles sont également utilisées pour extraire de la base des données du MIB les produits préalablement enregistrées qui ne sont plus disponibles sur le site physique (vendues ou utilisés par l'opérateur à d'autres fins) ou qui ne sont plus commercialisable (détérioration, changement de site d'exploitation pour les bois sur pieds...).

Lorsqu'elles sont utilisées pour signaler les produits vendus, elles sont accompagnées d'une copie (ou d'un feuillet non utilisé du fait que le bois ne va pas au port) des lettres de voiture ou des bordereaux de livraison justifiant de l'origine des produits qui y sont inscrits.

Ces fiches permettent de faire un suivi de l'activité. Aussi, tous les acteurs qui voudront exposer leurs produits sur la plateforme ainsi que ceux qui voudront délivrer les bordereaux de livraison seront soumis au remplissage des fiches MIB et des registres entrées et sorties des produits préalablement déclarés tel que mentionné plus bas.

Les Fiches MIB sont fonctions les types de produits. Elles sont présentées en annexe du manuel de procédures du MIB et les opérateurs pourront les télécharger sur le site du MIB ou retirer des copies au niveau des antennes du MIB et des structures déconcentrées du MINFOP (délégations régionales et départementales).

### 3.2.2 Bordereau de livraison

Les bordereaux de livraison (BL) sont des formulaires exclusivement paraphés, cachetés (antenne du MIB de l'Est par exemple) et numérotés par les Chefs d'Antennes qui permettent à l'acheteur de circuler avec les produits vendus sur des sites MIB qui ne sont pas issus des titres forestiers. La dernière colonne de cette fiche permet de renseigner le numéro de la lettre de voiture et/ou le bordereau de livraison ayant préalablement servi au transport du bois.

Le chef d'antenne du MIB doit avoir un répertoire de tous les acteurs utilisant les BL. Ils ne sont utilisables qu'après paraphe du Chef d'Antenne qui les enregistre avec les informations concernant chaque opérateur (nom et prénoms, contact, volume de bois déclaré, localisation du site physique, nombre de BL délivrés, nombre de BL retournés). Les BL sont délivrés en fonction des produits déclarés dans les fiches de constitution de lot.

Le vendeur remplit et signe trois exemplaires du BL dont un est remis à l'acheteur, un autre est conservé par le vendeur et le troisième est transmis au Chef d'Antenne MIB pour la mise à jour des stocks. Le chef d'antenne doit s'assurer que tous les BL paraphés lui ont été retournés par un opérateur avant de lui en délivrer de nouveaux.

Cependant, au cas où le volume transporté est de supérieur à 5 m<sup>3</sup>, le BL remplit est contresigné par le Chef d'Antenne MIB ou le Chef de Poste Forestier et de Chasse (en fonction

de la proximité de l'un ou de l'autre). Ce dernier devra informer l'antenne de cela et transmettre la copie de BL retenue après la signature.

Les opérateurs ne pourront se procurer des bordereaux de livraison qu'auprès des antennes du MIB.

Le résumé sur les différentes étapes a été schématisé en fonction du type de produit à mettre sur le marché.

NB : Les rôles et fonctions des CPFC et autres personnel du MINFOF restent inchangés (contrôle, martelage, suivi,...)

### 3.2.3 Bois rond

	Bois d'œuvre sur pied	Poteaux et perches sur pieds	Bois d'œuvre (Grumes)	Poteaux et perches abattus
<b>Etape 1 :</b> S'approvisionner à une source légale	Titres d'exploitation en cours de validité (Assiettes Annuelles de Coupe dans les UFA, Ventes de Coupe, Autorisation de Récupération du Bois, Forêts Communales, Forêts Communautaires, Permis d'Exploitation du Bois d'œuvre) ou ventes aux enchères	Titres d'exploitation des produits spéciaux en cours de validité, plantations forestières ayant une autorisation d'exploiter et ventes aux enchères	Titres d'exploitation en cours de validité (Assiettes Annuelles de Coupe dans les UFA, Ventes de Coupe, Autorisation de Récupération du Bois, Forêts Communales, Forêts Communautaires, Permis d'Exploitation du Bois d'œuvre), parcs de rupture ou ventes aux enchères	Plantations forestières ventes aux enchères ou autres sites physiques
<b>Etape 2 :</b> Remplir une fiche de constitution de lot et la transmettre à l'antenne	Le lot est constitué de l'ensemble d'arbres non abattus d'essences différentes ou identiques, qui font l'objet d'une autorisation d'exploitation sous forme de Bois d'œuvre en forêt et choisis par l'opérateur pour être portés sur la plate forme du MIB <b>Numéro d'ordre/code du type de produit (ASP) /Code Site</b>	Le lot est constitué de tous les poteaux ou de toutes les perches sur pied, qui font l'objet d'une autorisation d'exploitation, disponibles sur un site physique et choisis par l'opérateur pour être portés sur la plate forme du MIB <b>Numéro d'ordre/code du type de produit (PPSP) /Code Site</b>	Le lot est l'ensemble des grumes (toutes essences confondues), disponibles sur un site physique et choisies par l'opérateur pour être portées sur la plate forme du MIB à un moment donné <b>Numéro d'ordre/code du type de produit (GRU) /Code Site</b>	Le lot est selon le cas l'ensemble des poteaux ou des perches disponibles sur un site physique et choisis par l'opérateur pour être portés sur la plate forme du MIB à un moment donné <b>Numéro d'ordre/code du type de produit (PP) /Code Site</b>

### Publication de l'information par l'antenne MIB

<b>Etape 3 :</b> Vendre le produits et signaler la transaction au MIB	Fiches de vente pour bois sur pied accompagné de Lettre de voiture (LV) et/ou Bordereaux de livraison (BL) <i>transmis au MIB</i> au plus tard une semaine après la transaction. <i>Si le site n'est pas un "titre forestier" et donc n'a pas de LV, les produits sont transportés uniquement avec le BL paraphé par le chef d'antenne.</i>
<b>Etape 4 :</b> Pour sortir du MIB les produits qui ne sont plus disponibles ou qui sont détériorés, remplir une fiche de déstockage et la transmettre au MIB	Préciser le numéro du lot déstocké et motif

### 3.2.4 Sciages et placages

#### Débités (Sciages)

##### **Etape 1 :**

S'approvisionner à une source légale

Titres d'exploitation en cours de validité (Forêts Communautaires), ventes aux enchères, unités de transformation enregistrées au MINFOF, entrepôts et dépôts de bois enregistrés au MIB

**Etape 2 :** Remplir une fiche de constitution de lot et la transmettre à l'antenne

Le lot est l'ensemble des colis (ensemble de pièces de bois se trouvant dans un paquet attaché) disponibles sur un site physique à un moment donné et choisis par l'opérateur pour être portés sur la plate forme du MIB

**Numéro d'ordre/code du type de produit (DEB) /Code Site**

#### Tranchage et déroulage

Ventes aux enchères, unités de transformation enregistrées au MINFOF, entrepôts et dépôts de bois enregistrés au MIB.

Le lot est l'ensemble des colis (ensemble de pièces de même spécification reliées) disponibles sur un site physique et choisis par l'opérateur pour être portés sur la plate forme du MIB

**Numéro d'ordre/code du type de produit (TRA) /Code du Site**

### Publication de l'information par l'antenne MIB

**Etape 3 :** Vendre le produits et signaler la transaction au MIB

Fiches de vente pour bois sur pied accompagné de Lettre de voiture (LV) et/ou Bordereaux de livraison (BL) *transmis au MIB* au plus tard une semaine après la transaction. *Si le site n'est pas un "titre forestier" et donc n'a pas de LV, les produits sont transportés uniquement avec le BL paraphé par le chef d'antenne.*

**Etape 4 :** Pour sortir du MIB les produits qui ne sont plus disponibles ou qui sont détériorés, remplir une fiche de déstockage et la transmettre au MIB

Préciser le numéro du lot déstocké et motif

### 3.2.5 Bois Energie

	Bois d'énergie	Rebuts de scierie et d'exploitation	Sciures et copeaux	Briquettes de sciure
<b>Etape 1 :</b> S'approvisionner à une source légale	Titres d'exploitation en cours de validité (Assiettes Annuelles de Coupe dans les UFA, Ventes de Coupe, Autorisation de Récupération du Bois, Forêts Communales, Forêts Communautaires, Permis d'Exploitation du Bois d'œuvre), ventes aux enchères et unités de transformation ou autres sites physiques.		Entrepôts, dépôts et unités de transformation	Unités de transformation
<b>Etape 2 :</b> Remplir une fiche de constitution de lot et la transmettre à l'antenne	Le lot est l'ensemble des stères (bois énergie rangé par qualité (bois rouge, bois blanc ou mélange) et par nature (grume, débité, tranchage, déroulage)) disponibles sur un site physique et choisies par l'opérateur pour être portées sur le MIB. <b>Numéro d'ordre/code du type de produit (BE)/Code Site</b>	Le lot est l'ensemble de stères des rebuts de scierie ou d'exploitation rangées par qualité (bois rouge, bois blanc ou mélange) et en nature (grume, débité, tranchage, déroulage) disponibles sur un site physique et choisies par l'opérateur pour être portées sur le MIB <b>Numéro d'ordre/code du type de produit (BE)/Code Site</b>	Le lot est l'ensemble des sacs disponibles sur un site physique et choisies par l'opérateur pour être portés sur le MIB. <b>Numéro d'ordre/code du type de produit (SC) /Code Site</b>	Le lot est l'ensemble de stères des briquettes rangées par qualité (bois rouge, bois blanc ou mélange) et par nature (taille et forme) disponibles sur un site physique et choisies par l'opérateur pour être portées sur le MIB. <b>Numéro d'ordre/code du type de produit (BB) /Code Site</b>

### Publication de l'information par l'antenne MIB

<b>Etape 3 :</b> Vendre le produits et signaler la transaction au MIB	Fiches de vente pour bois sur pied accompagné de Lettre de voiture (LV) et/ou Bordereaux de livraison (BL) <i>transmis au MIB</i> au plus tard une semaine après la transaction. <i>Si le site n'est pas un "titre forestier" et donc n'a pas de LV, les produits sont transportés uniquement avec le BL paraphé par le chef d'antenne.</i>
<b>Etape 4 :</b> Pour sortir du MIB les produits qui ne sont plus disponibles ou qui sont détériorés, remplir une fiche de déstockage et la transmettre au MIB	Préciser le numéro du lot déstocké et motif

### 3.2.6 Produits dérivés

#### Charbon de bois

##### **Etape 1 :**

S'approvisionner à une source légale

Produits ou rebuts sortis des entités reconnues par le MINFOF ou autre site physique

**Etape 2 :** Remplir une fiche de constitution de lot et la transmettre à l'antenne

Le lot est l'ensemble des sacs de charbons de la même qualité (bois blanc, rouge ou mélange) disponibles sur un site physique et choisis par l'opérateur pour être portés sur le MIB à un moment donné.

**Numéro d'ordre/code du type de produit (CB) /Code Site**

#### Publication de l'information par l'antenne MIB

**Etape 3 :** Vendre le produits et signaler la transaction au MIB

Fiches de vente pour bois sur pied accompagné de Lettre de voiture (LV) et/ou Bordereaux de livraison (BL) *transmis au MIB au plus tard une semaine après la transaction. Si le site n'est pas un "titre forestier" et donc n'a pas de LV, les produits sont transportés uniquement avec le BL paraphé par le chef d'antenne.*

**Etape 4 :** Pour sortir du MIB les produits qui ne sont plus disponibles ou qui sont détériorés, remplir une fiche de déstockage et la transmettre au MIB

Préciser le numéro du lot déstocké et motif

Le tableau ci-dessus liste les différentes étapes à observer pour vendre ses produits sur le MIB sans tenir compte du type de produits :

<b>Etapes et Actions</b>	<b>Responsables</b>	<b>Exigences</b>	<b>Observations</b>
<b>1. Enregistrer un site physique au MIB</b>			
<b>Etape 1 :</b> Constitution d'un dossier d'enregistrement d'un site physique (lieu où se trouve la ressource)	Détenteur de la ressource	Etre un opérateur de la filière bois exerçant dans une branche reconnu par le MIB	Voir les types de site physique, les autorisations requises pour l'exercice de l'activité dans le manuel des procédures
<b>Etape 2 :</b> Dépôt du dossier à l'antenne concernée	Détenteur de la ressource	Constituer un dossier complet et le déposer à une antenne du MIB	Voir pièces à fournir dans le manuel des procédures
<b>Etape 3 :</b> Visite du site ou revue documentaire pour localisation (géo-référencement) et transmission du dossier au Secrétariat Technique	Antenne MIB	Compléter la fiche d'enregistrement et vérifier la conformité du dossier. (Délai : deux semaines)	Voir modèle des fiches dans le manuel des procédures
<b>Etape 4 :</b> Codification et enregistrement	Secrétariat Technique MIB	Affecter un code unique à chaque site physique	Voir nomenclature dans le manuel des procédures
<b>2. Exposer les produits et vendre</b>			
<b>Etape 1 :</b> S'approvisionner à une source légale	Détenteur de la ressource	Vérifier et archiver les preuves de la provenance légale du bois remplir le registre de toutes les entrées des produits	Les informations à remplir dans le registre sont contenues dans le manuel de procédures
<b>Etape 2 :</b> Remplir une fiche de constitution de lot et la transmettre à l'antenne	Détenteur de la ressource	Les lots constitués doivent être conforme aux besoins du MIB	Voir définition du lot pour chaque produit et nomenclature utilisé pour la codification
<b>Etape 3 :</b> Vendre les produits et signaler la transaction au MIB à travers la transmission des fiches de vente ou des bordereaux de Livraison	Détenteur de la ressource	Fiches de vente pour bois sur pied accompagné de Lettre de voiture (LV) et/ou Bordereaux de livraison (BL) transmis au MIB au plus tard une semaine après la transaction. remplir le registre de toutes les sorties des produits	Si le site n'est pas un "titre forestier" et donc n'a pas de LV, les produits sont transportés uniquement avec le BL paraphé par le chef d'antenne.
<b>Etape 4 :</b> Pour sortir du MIB les produits qui ne sont plus disponibles ou qui sont détériorés, remplir une fiche de déstockage et la transmettre au MIB	Détenteur de la ressource	Préciser le numéro du lot déstocké et motif	Fiches transmises à l'antenne du MIB concernée ou à une Délégation du ministère en charge des forêts pour acheminement à l'antenne dans les mêmes conditions que les fiches de vente

## 4 JE RECHERCHE LA RESSOURCE : JE SUIS ACHÈTEUR

L'acheteur pour retrouver le produit disponible sur le MIB peut :

1. Formuler une requête et la déposer auprès d'une antenne MIB ou d'une structure déconcentrée du MINFOF ; ou
2. Se connecter sur le site Web du MIB et rechercher l'information.

Formulation de la requête à déposer auprès d'une antenne MIB et d'une structure déconcentrée du MINFOF	
Produits	Informations à préciser
<b>Bois d'œuvre sur pieds</b>	Code Essence.; Essences; Qualité ; Nombre ; Volume ; Localité ; Disponibilité.
	<i>La qualité A, B, C ou D est donnée suivant la classification des inventaires.</i>
<b>Poteaux et perches sur pieds</b>	Code Essence.; Essences; Type ; Nombre ; Volume; Localité; Disponibilité.
	<i>Les types de poteaux sont : Grand (DHP&gt;20 cm), Moyen (10&gt;DHP&gt; 20 cm) et Petit (DHP&lt;10 cm).</i>
<b>Bois d'œuvre (Grumes)</b>	Code Essence.; Essences ; Volume; Localité; Disponibilité.
<b>Poteaux et perches abattus</b>	Code Ess.; Essences; Type; Nombre; Localité; Disponibilité.
	<i>Les types de poteaux sont : Grand (DHP&gt;=20cm), Moyen (10cm&gt;=DHP&gt;20cm) et Petit (DHP&lt;10cm).</i>
<b>Pour les débités (Sciages)</b>	Essence; Code Essence.; Epaisseur; Largeur; Longueur; Nombre de pièces; Cubage; Localité; Disponibilité.
<b>Placages (tranchage et déroulage)</b>	Essence; Code Essence.; Epaisseur; Largeur; Longueur; Nombre de pièces; Cubage; Localité; Disponibilité.
<b>Bois d'énergie</b>	Qualité; Nombre de stères; Localité; Disponibilité.
	<i>Les qualités sont : Bois rouge; Bois blanc; Mélange ; Localité.</i>
<b>Rebuts de scierie et d'exploitation</b>	Qualité; Nombre de stères; Localité; Disponibilité.
	<i>Les qualités sont : Bois rouge; Bois blanc; Mélange ; Localité.</i>
<b>Sciures et copeaux</b>	Type de conditionnement (dimensions des sacs); Nature; Nombre de sacs ; Localité; Disponibilité.
	<i>La nature de produit est sciures ou copeaux</i>
<b>Briquettes de sciure</b>	Qualité; Nombre de stères; Localité; Disponibilité.
	<i>Les qualités sont : Bois rouge; Bois blanc; Mélange ; Localité.</i>
<b>Charbon de bois</b>	Type de conditionnement (dimensions des sacs); Qualité; Nombre de sacs; Observation ; Localité; Disponibilité.
	<i>La qualité est Bois rouge, Bois blanc ou Mélange.</i>



## 5 JE GÈRE LES INFORMATIONS DU MIB

### 5.1 Je suis une structure déconcentrée du MINFOF

- Les **Délégations Régionales** des Forêts et de la Faune ;
- Les **Délégations Départementales** des Forêts et de la Faune ;
- Les **Postes Forestiers** et des Chasses.

Ces structures servent de courroie entre les organes du MIB et les principaux acteurs que sont les acheteurs et les vendeurs. . Elles relaient l'information jusqu'à l'antenne du MIB.

#### 5.1.1 J'assure le suivi des activités des sites physiques

Le MINFOF doit pour la crédibilité du MIB encadrer et suivre les activités sur les sites physiques.

#### 5.1.2 Je retourne les informations reçues des opérateurs aux organes du MIB

Les Délégations départementales et les poste forestiers transmettent les correspondances des opérateurs à la Délégation Régionale dès leur réception. Celle-ci les met à la disposition de l'antenne qu'elle abrite ou, le cas échéant les envoie aux services centraux du ministère en charge des forêts. Les correspondances parvenues aux services centraux sont transmises au Secrétariat Technique.

### Organes du MIB

- **Le Comité de Suivi (CS)** qui définit les modalités de collecte et de diffusion de l'information.
- **Le Secrétariat Technique (ST)** qui collecte, traite et diffuse les données sur l'offre et la demande nationale des produits bois. Il se charge également de l'information des parties prenantes sur le comportement des essences et des bois sur le marché et s'assure de la légalité des produits déclarés au MIB.
- **Les antennes locales** animent les activités de gestion des informations et de **transactions** relatives au MIB. A cet effet, ils collectent et compilent les données sur l'offre et sur les transactions au sein du MIB et ils veillent à la légalité des produits déclarés par les vendeurs (détenteurs de la ressource).

### 5.2 Je suis une antenne du MIB :

La saisie et le traitement des données se fait au niveau des antennes.

L'antenne reçoit des opérateurs les fiches de constitutions des lots, les bordereaux de livraison, les fiches de déstockage et les requêtes. Elle reçoit également des fichiers des données saisies par les opérateurs.

### 5.2.1 Je saisis les lots

Les fiches de constitution des lots du même site physique sont au fur et à mesure de leur réception saisies dans un fichier de compilation et classées. Il est prévu sur les fichiers une colonne pour les ventes, une pour le déstockage et une pour le stock. Cette dernière colonne qui est égale à la quantité des produits constitués diminués des ventes et des déstockages. Les données des colonnes "vente" et "déstockage" portent une formule qui permet d'y ramener les données cumulées des fichiers (tableaux de saisies) des ventes et des déstockages.

Les données à renseigner sur les fichiers de compilation varient suivant le type de produits. Le tableau suivant donne par type de produits les informations à saisir.

	Arbres sur Pied	Grumes	Poteaux et Perches	Débités, Placages	Débités Détaillants	Bois Energie; Rebuts et Briquettes	Sciures	Charbon
<b>Nom ou raison sociale :</b>	OK	OK	OK	OK	OK	OK	OK	OK
<b>Titre d'exploitation:</b>	OK	OK	OK					
<b>Num. Enregistrement UT</b>				OK				
<b>Nom du dépôt</b>					OK			
<b>Titre d'exploitation ou num. UT</b>						OK	OK	OK
<b>Code MIB du Site :</b>	OK	OK	OK	OK	OK	OK	OK	OK
<b>N° du lot :</b>	OK	OK	OK	OK	OK	OK	OK	OK
<b>Type de Produit</b>	OK		OK	OK	OK	OK		
<b>Code Essence</b>	OK	OK	OK	OK	OK			
<b>Essences</b>	OK	OK	OK	OK	OK			
<b>Qualité / Type*</b>	OK		OK					
<b>N° de la Grume*</b>		OK						
<b>N° de Colis</b>				OK	OK	OK		
<b>Type de conditionnement</b>							OK	OK
<b>Longueur</b>		OK		OK	OK			
<b>Diamètre gros bout</b>		OK						
<b>Diamètre petit bout</b>		OK						
<b>Diamètre Moyen</b>		OK						
<b>Epaisseur</b>				OK	OK			
<b>Largeur</b>				OK	OK			
<b>Nombre de pièces</b>				OK	OK			
<b>Nombre</b>	OK		OK					
<b>Volume</b>	OK	OK		OK	OK			
<b>Qualité</b>				OK	OK	OK		OK
<b>Nature</b>						OK	OK	
<b>Nombre de colis</b>							OK	OK
<b>Nombre de stère</b>						OK		
<b>Masse</b>								OK
<b>Type de séchage</b>				OK	OK			
<b>Provenance</b>					OK			
<b>Observation</b>	OK	OK	OK	OK	OK	OK	OK	OK
<b>Ventes</b>	OK	OK	OK	OK	OK	OK	OK	OK
<b>Déstockage</b>	OK	OK	OK	OK	OK	OK	OK	OK
<b>Stock</b>	OK	OK	OK	OK	OK	OK	OK	OK

Pour les données saisies par l'opérateur, l'antenne procède à la vérification par échantillonnage de 20% des saisies (sur 100 fiches transmises, la saisie de 20 fiches tirées au hasard est vérifiée). Si une erreur est détectée, les saisies sont entièrement vérifiées. Les données validées sont importées à la base des données du MIB.

### 5.2.2 Je saisis les ventes

Les données des bordereaux de livraison (Bois d'œuvre sur Pied) ou des lettres de voiture sont saisies dans les fichiers ventes. Les cumuls des ventes sont reportés au fichier de constitution des lots.

Les données à renseigner sur les fichiers de vente varient suivant le type de produits. Le tableau suivant donne par type de produits les informations à saisir.

	Arbres sur Pied	Grumes	Poteaux et Perches	Débités, Placages	Débités Détaillants	Bois Energie; Rebuts et Briquettes	Sciures	Charbon
<b>Nom ou raison sociale :</b>	OK	OK	OK	OK	OK	OK	OK	OK
<b>Titre d'exploitation:</b>	OK							
<b>Site Physique</b>		OK	OK	OK	OK	OK	OK	OK
<b>Code MIB du Site :</b>	OK	OK	OK	OK	OK	OK	OK	OK
<b>Immatriculation du camion</b>		OK	OK	OK	OK	OK	OK	OK
<b>Nom Acheteur</b>	OK	OK	OK	OK	OK	OK	OK	OK
<b>CODE MIB Destination</b>		OK	OK	OK	OK	OK	OK	OK
<b>N° LV ou Ref BL</b>		OK	OK	OK	OK	OK	OK	OK
<b>N° du lot :</b>	OK	OK	OK	OK		OK	OK	OK
<b>Type de Produit</b>	OK		OK	OK	OK	OK		
<b>Code Ess.</b>	OK	OK	OK	OK	OK			
<b>Essences</b>	OK	OK	OK	OK	OK			
<b>Qualité / Type</b>	OK		OK					
<b>N° de la Grume</b>		OK						
<b>N° de Colis</b>				OK	OK	OK		
<b>Type de conditionnement</b>							OK	OK
<b>Longueur</b>		OK						
<b>Diamètre gros bout</b>		OK						
<b>Diamètre petit bout</b>		OK						
<b>Diamètre Moyen</b>		OK						
<b>Epaisseur</b>				OK	OK			
<b>Largeur</b>				OK	OK			
<b>Longueur</b>				OK	OK			
<b>Nombre de pièces</b>				OK	OK			
<b>Nombre</b>	OK		OK					
<b>Volume</b>	OK	OK		OK	OK			
<b>Qualité</b>						OK		OK
<b>Nature</b>						OK	OK	
<b>Nombre de colis</b>							OK	OK
<b>Nombre de stère</b>						OK		
<b>Masse</b>								OK
<b>Type de séchage</b>								
<b>Provenance</b>					OK			
<b>Observation</b>	OK	OK	OK	OK	OK	OK	OK	OK

Pour les données saisies par l'opérateur, l'antenne procède à la vérification par échantillonnage de 20% des saisies (sur 100 fiches transmises, la saisie de 20 fiches tirées au hasard est vérifiée). Si une erreur est détectée, les saisies sont entièrement vérifiées. Les données validées sont importées à la base des données du MIB.

### 5.2.3 Je regroupe le déstockage

Les données des fiches de déstockage sont saisies dans les fichiers ventes. Les cumuls des ventes sont reportés au fichier de constitution des lots.

Les données à renseigner sur les fichiers de déstockage varient suivant le type de produits. Le tableau suivant donne par type de produits les informations à saisir.

	Arbres sur Pied	Grumes	Poteaux et Perches	Débités, Tranches, Déroulage	Débités Détaillants	Bois Energie; Rebutis et Briquettes	Sciures	Charbon
<b>Nom ou raison sociale :</b>	OK	OK	OK	OK	OK	OK	OK	OK
<b>Titre d'exploitation:</b>	OK	OK	OK					
<b>Num. Enregistrement UT</b>				OK				
<b>Nom du dépôt</b>					OK			
<b>Titre d'exploitation ou num. UT</b>						OK	OK	OK
<b>Code MIB du Site :</b>	OK	OK	OK	OK	OK	OK	OK	OK
<b>N° du lot déstocké :</b>	OK	OK	OK	OK	OK	OK	OK	OK
<b>Type de Produit</b>	OK		OK	OK	OK	OK		
<b>Code Essence</b>	OK	OK	OK	OK	OK			
<b>Essences</b>	OK	OK	OK	OK	OK			
<b>Qualité / Type</b>	OK		OK					
<b>N° de la Grume</b>		OK						
<b>N° de Colis</b>				OK	OK	OK		
<b>Type de conditionnement</b>							OK	OK
<b>Longueur</b>		OK						
<b>Diamètre gros bout</b>		OK						
<b>Diamètre petit bout</b>		OK						
<b>Diamètre Moyen</b>		OK						
<b>Epaisseur</b>				OK	OK			
<b>Largeur</b>				OK	OK			
<b>Longueur</b>				OK	OK			
<b>Nombre de pièces</b>				OK	OK			
<b>Nombre</b>	OK		OK					
<b>Volume</b>	OK	OK		OK	OK			
<b>Qualité</b>				OK	OK	OK		OK
<b>Nature**</b>						OK	OK	
<b>Nombre de colis</b>							OK	OK
<b>Nombre de stère</b>						OK		
<b>Masse</b>								OK
<b>Type de séchage</b>				OK				
<b>provenance</b>					OK			
<b>Observation</b>	OK	OK	OK	OK	OK	OK	OK	OK

Pour les données saisies par l'opérateur, l'antenne procède à la vérification par échantillonnage de 20% des saisies (sur 100 fiches transmises, la saisie de 20 fiches tirées au

hasard est vérifiée). Si une erreur est détectée, les saisies sont entièrement vérifiées. Les données validées sont importées à la base des données du MIB.

#### **5.2.4 Je remonte les informations au Secrétariat Technique**

Les fiches de constitution des lots, les fiches de vente (Bordereau de livraison, lettre de voiture, certificat d'origine...) et les fiches de déstockage sont classées par type de fiches, par type de produits, par type de sites physiques et par opérateur. Elles sont transmises par courrier au Secrétariat Technique toutes les deux semaines.

Les fichiers (Lot, vente et déstockage) vérifiés sont transmis au secrétariat technique par email (ou sur CD ou Clef USB là où il manque de connexion Internet) tous les mercredis.

## 6 JE SUIS LE SECRETARIAT TECHNIQUE = JE PUBLIE LES INFORMATIONS SUR L'OFFRE ET LA DEMANDE

### 6.1 Je contrôle les informations reçues

Le Secrétariat Technique contrôle par échantillonnage 5% des fiches saisies dans des fichiers transmis par les antennes (sur 100 fiches transmises, la saisie de 5 fiches tirées au hasard est vérifiée). Si une erreur est trouvée, le même nombre de fiches est tiré de façon aléatoire parmi les fiches restantes et leur saisie est contrôlée. Si une nouvelle erreur est décelée, le contrôle est systématique. Le Secrétariat Technique se réserve le droit de procéder aux corrections ou de retourner les données à l'antenne qui devra reprendre entièrement son travail.

### 6.2 Je publie les informations sur les sites physiques

Les informations portées dans la base de données d'enregistrement des sites physiques sont les suivantes :

- **Code MIB du Site**
- **Localisation du site (Région, Département, Arrondissement) ;**
- **Coordonnées GPS du site :**
  - o **X ;**
  - o **Y ;**
  - o **Zone ;**
- **Nom ou raison sociale de l'opérateur ;**
- **Siège Social ;**
- **Téléphone ;**
- **Email ;**
- **Fax ;**
- **Nom et Prénom de la personne contact ;**
- **Types de produits proposés ;**
- **Antenne MIB de Rattachement ;**
- **Date de l'enregistrement :**
- **Certificats valides**

## 6.3 Je publie les informations sur l'offre et la demande

### 6.3.1 Pour l'offre :

Une base des données est créée pour chaque type de produit. Cette base, en plus des deux premières colonnes où sont portés le code de l'antenne et le code du site physique, est formée des mêmes colonnes que les fichiers de compilation. Un regroupement des données des produits ayant les mêmes spécifications est fait par antenne et ensuite sur l'étendue du territoire national. Ce sont ces regroupements qui font l'objet d'une publication mensuelle. Les spécifications retenues sont fonction des produits et les valeurs publiées sont celles du stock.

### 6.3.2 Pour la demande :

Le Secrétariat Technique fait de nouvelles recherches sur les produits non retrouvés par l'antenne (pas de mention "OK" sur la colonne disponibilité de la fiche des requêtes). S'il trouve des produits disponibles, l'opérateur est informé directement (avec copie à l'antenne) ou via l'antenne. Si non, les spécifications des produits demandés sont saisies dans un fichier correspondant au type de produit.

Les données sur l'offre et la demande sont publiées mensuellement avec le format suivant :

Produits	Informations publiés
Bois d'œuvre sur pieds	Essences, Qualité, Nombre de pieds, Volume.
Poteaux et perches sur pieds	Essences, Qualité, Nombre de pieds.
Bois d'œuvre (Grumes)	Essences, Qualité, Volume.
Poteaux et perches	Essences, Qualité, Nombre de pieds.
Débités (Sciages)	Essences, Qualité, Type de séchage, Volume.
Placages (tranchages et déroulages)	Essences, Nature du produit, Volume.
Bois d'énergie	Qualité, Nature, Quantité (stères).
Rebuts de scierie et d'exploitation	Qualité, Nature, Quantité (stères).
Sciures et copeaux	Nature, Type de conditionnement, Nombre d'unité.
Briquettes de sciure	Qualité, Nature, Quantité (stères).
Charbon de bois	Type de conditionnement, Qualité, Masse.

## 6.4 Je diffuse les informations

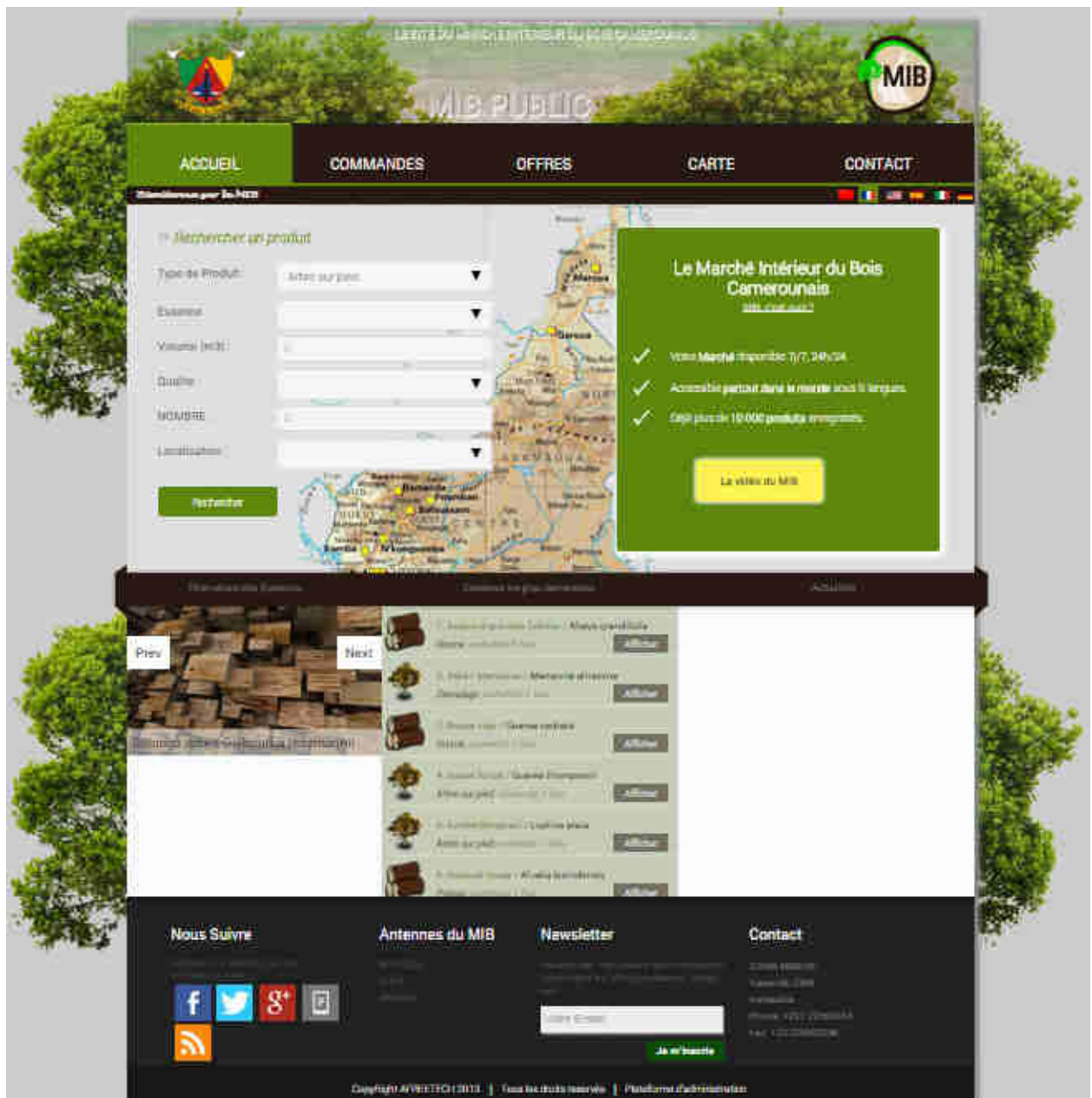
Les informations sont diffusées à travers les medias (radio, télévision, journaux, Internet (site du MINFOF), SMS ...). Elles permettent aussi d'animer un réseau de communication (courrier, Internet, téléphone) par lequel les acheteurs peuvent se renseigner sur la disponibilité des produits et obtenir le contact des vendeurs.

Les échanges des informations entre les parties prenantes et le Secrétariat Technique se font par courrier, Email, téléphone...

# 7 JE SUIS LE MIB VIRTUEL= ON ME RENCONTRE SUR INTERNET

[www.minfof.cm](http://www.minfof.cm)

## 7.1 Tu peux trouver les informations sur l'offre





## 7.2 Tu peux trouver les informations sur la demande

LE SITE DU MARCHÉ INTERIEUR DU BOIS CAMEROUNAIS

MIB PUBLIC

ACCUEIL COMMANDES OFFRES CARTE CONTACT

Bienvenue sur le MIB

Recherchez les offres

Début :  Fin :

Type de Produit :  Essence :

Région :  Département :

Afficher 50 éléments Filtrer les résultats

N°	Type de Produit	Quantité	Date	Contact	Téléphone	Raison Sociale	Région	
1	Sciure	17	01/01/1970	Etaba	23722011478	FORESTER	Est	<input type="button" value="Afficher"/>
2	Grume	41.8083 m3	01/01/1970	Etaba	23722011478	FORESTER	Est	<input type="button" value="Afficher"/>
3	Debité	90	01/01/1970	Etaba	23722011478	FORESTER	Est	<input type="button" value="Afficher"/>
4	Grume	5.65789 m3	01/01/1970	Etaba	23722011478	FORESTER	Est	<input type="button" value="Afficher"/>
5	Grume	20.117096 m3	01/01/1970	Etaba	23722011478	FORESTER	Est	<input type="button" value="Afficher"/>

Affichage de l'élément 1 sur 5 à 5 éléments

## 7.3 Tu peux faire des requêtes

LE SITE DU MARCHÉ INTERIEUR DU BOIS CAMEROUNAIS

MIB PUBLIC

ACCUEIL COMMANDES OFFRES CARTE CONTACT

Bienvenue sur le MIB

Passez une commande

Identification

Nom & Prénom :  Téléphone :

Email :  Fax :

Adresse :  Message :

Informations sur le produit

Type de Produit :  Qualité :

Essence :  Volume(m3) :

Quantité :

Sécurité

BgNoe7M